

LE GONESSIEN

MENSUEL DES HABITANTS DE LA VILLE DE GONESSE | N° 213 | NOVEMBRE 2015

dossier

Des services de la ville déménagent

15

Solidarité

Gonesse solidaire
avec les réfugiés

16

Commerce

Rénovations
et nouveaux
commerces

17

Cadre de vie

Rassemblement
contre les nuisances
aériennes



Retrouvez plus d'informations sur ville-gonesse.fr

SOMMAIRE

02 / retour sur

04 / actualités

06 / zoom service

Les centres
socioculturels

08 / acteurs locaux

LSR Air France

10 / dossier
Des services de
la Ville déménagent

15 / solidarité

Gonesse solidaire
avec les réfugiés

16 / commerce

Le Franprix fait peau neuve

17 / cadre de vie

Rassemblement contre
les nuisances aériennes

18 / urbanisme

Renovation terminée
à la Fauconnière

19 / en bref

20 / infos pratiques

21 / bloc notes

22 / tribunes



VIE DES QUARTIERS

Troc et puces



La traditionnelle brocante Troc et puces s'est déroulée le 4 octobre. L'argent récolté à la buvette permettra à l'association Declic d'organiser une sortie avec les jeunes au Parc des Princes et à l'association Carmelita de proposer un dîner-spectacle.

SPORT

Les Foulées gonessiennes



Les amateurs de course à pied se sont lancés dans les Foulées gonessiennes le 3 octobre au matin.

VIE ASSOCIATIVE

Les Ballets
du Val d'Oise

Les Ballets du Val d'Oise ont une nouvelle fois fait vibrer les spectateurs de la salle Jacques Brel, les 16 et 17 octobre. En partenariat avec le CCAS, une nouvelle représentation aura lieu le Samedi 19 Décembre en après midi à la salle J. Brel, dans le cadre des fêtes de fin d'année. Entrée gratuite sur réservation.



CULTURE

La Semaine Bleue



Du 12 au 16 octobre la Semaine Bleue a été l'occasion de mettre à l'honneur les retraités. La dernière journée a été marquée par le spectacle de clôture et le lancement du partenariat avec le site d'entraide ma-residence.fr

SANTÉ

Forum santé



Le 3 octobre, le forum santé s'est tenu à la salle Jacques Brel. Les nombreux stands, ateliers et conférence ont permis aux gonnessiens de s'informer sur leur santé dans une atmosphère conviviale. Le thème de cette année était le bien-être.



La justice donne raison à Ilham Moustachir et condamne Denis Vigouroux pour diffamation



Je me félicite de la décision de la Cour d'Appel de Versailles intervenue après celle du Tribunal Correctionnel de Pontoise, condamnant Monsieur Vigouroux, 3^e de la liste du rassemblement bleue Marine conduite par Monsieur Ouchikh aux élections municipales de 2014, du chef du délit de diffamation publique.

Monsieur Vigouroux avait publié le 17 février 2014 durant la campagne électorale des élections municipales un communiqué accusant Madame Ilham Moustachir de délit de prise illégale d'intérêts concernant l'achat de billets d'avion par la Ville de Gonesse à l'agence VLB voyages.

Dans son arrêt rendu le 15 septembre 2015, la Cour d'Appel de Versailles confirme qu'« aucune infraction n'a jamais été reprochée à Ilham Moustachir ».

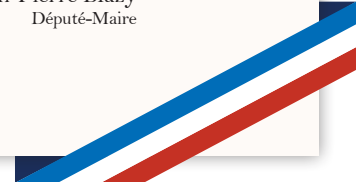
La Cour d'Appel de Versailles justifie la condamnation de Monsieur Vigouroux sur le fait qu'« une allégation d'une telle gravité dépasse la limite de ce qui est admissible dans le cadre d'un débat politique ».

La Cour rajoute « l'outrance de cette attaque personnelle et l'absence de prudence dans l'expression, éléments exclusifs de la notion de bonne foi. »

J'ai toujours eu confiance en Ilham Moustachir, aujourd'hui conseillère municipale de Gonesse et Vice-présidente de la communauté d'agglomération Val de France, qui a constamment fait preuve d'un sens moral irréprochable dans ses fonctions d'élu. Les attaques diffamatoires qu'elle a subies sont indignes d'une démocratie.

Ilham Moustachir a été attaquée dans ce qu'elle a de plus cher : sa dignité. Cette décision de justice lave son honneur et conforte les nombreux Gonessiens – habitants, présidents d'associations, chefs d'entreprises – qui lui avaient témoigné leur soutien.

Jean-Pierre Blazy
Député-Maire



CITOYENNETÉ

Cérémonie du 11 novembre

Pour commémorer le 97^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, la Ville de Gonesse vous donne rendez-vous au cimetière communal à 11h pour un début de la cérémonie à 11h10, suivi, à 11h50, d'un retour en cortège à la salle du Conseil municipal pour un verre de l'amitié.

Un car sera mis à la disposition des Gonessiens, le long de la Mairie, rue de Paris à 10h30 (départ 10h45) pour rejoindre le cimetière. Le car effectuera également le trajet retour vers la salle du Conseil municipal pour un verre de l'amitié.

Cette cérémonie est l'occasion de rappeler l'importance du devoir de mémoire. C'est par l'histoire que l'on comprend le présent. Alors qu'il ne reste plus de poilus vivants, la nécessité de se souvenir du combat qu'ils ont mené devient plus vivace.

.....
 **Renseignements** au 01 34 45 10 88



CITOYENNETÉ

Assemblées de quartier

Les assemblées de quartier se poursuivent en novembre. Après les Marronniers et la Fauconnière en octobre. Le 6 novembre aura lieu l'assemblée du centre ville, salle du Conseil municipal. Rendez-vous à 19h. Le 9 novembre, c'est le centre socioculturel Louis Aragon qui accueillera l'assemblée des quartiers de Saint-Blin, la Madeleine, les Génévriers et le Vignois, à 19h.

Renseignements auprès du Cabinet du Maire :
01 34 45 19 55

VIE ASSOCIATIVE

Lou Cabrissou organise sa soirée auvergnate le 14 novembre

L'association Lou Cabrissou organise le samedi 14 novembre sa traditionnelle soirée auvergnate à la salle Jacques Brel. Le repas dansant animé par l'Orchestre Alexandra Paris débutera vers 20h.

Tarif : 40 €, adhérents de l'association : 37 €, enfants : gratuit jusqu'à 12 ans

Renseignements et réservations
au 01 39 85 56 60



ÉDUCATION

Grande concertation sur les Temps d'activités périscolaires

La réforme des rythmes scolaires a été appliquée dans les écoles de Gonesse dès la rentrée de septembre 2013. C'est donc la 3^e année scolaire que les élèves bénéficient gratuitement des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) aux multiples activités sportives, culturelles et citoyennes.

Aujourd'hui la Ville souhaite faire le bilan du fonctionnement des TAP et lance une grande concertation auprès des élèves de CM2 et CE2 et de tous les parents d'élèves. Un questionnaire spécifique « enfant » et un « parent » leur seront adressés, en espérant des retours nombreux. Ces questionnaires sont également disponibles sur le site de la Ville. L'analyse de cette consultation sera présentée lors d'une assemblée publique et permettra de décider s'il convient de maintenir ou modifier l'organisation actuelle à la rentrée prochaine.



Nadia Kadi
Responsable du service
Actions citoyennes et
des Centres Socioculturels

Service Actions citoyennes

Zoom sur les centres socioculturels

Vous êtes peut-être déjà passé devant l'un des trois centres socioculturels sans en pousser la porte. Ces centres ont pour objectif de créer du lien social dans des quartiers prioritaires. Le centre Louis Aragon dans le quartier de Saint-Blin, le centre Marc Sangnier dans le quartier de la Fauconnière et le centre Ingrid Betancourt dans le quartier des Marronniers sont des lieux qui ont «*vocation à faire converger les habitants d'un territoire, mais qui appartiennent à la ville*», explique Nadia Kadi, qui a pris le poste de responsable du service Actions citoyennes et centres socioculturels il y a un peu plus de 6 mois. La double mission des centres socioculturels est donc de s'ancrer dans un quartier, sans oublier que ce quartier n'est pas un espace clos.

Aménager les horaires d'accueil

Nadia Kadi vient du Blanc-Mesnil où elle exerçait déjà, entre autres missions, la coordination des centres socioculturels, dont le fonctionnement était associatif. A Gonesse, les centres sont municipaux. Ils répondent aux orientations des élus, comme celle sur laquelle travaille actuellement Nadia Kadi : le réaménagement des horaires. Pour cela, les centres réfléchissent à un fonctionnement qui permettra leur ouverture jusqu'à 19h en semaine et toute la journée du samedi, alors que pour le moment, même si de nombreuses animations ont lieu en soirée ou le week-end, l'accueil des centres s'effectue de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

L'accueil est en effet un point crucial des centres socioculturels, car ces lieux sont un élément d'information essentiel pour les habitants. «*C'est la vitrine, confirme Nadia Kadi. Il faut être au courant de tout ce qui se passe dans le centre socioculturel, être capable de donner une information de qualité*». Pour autant, la responsable Nadia Kadi est claire : «*il ne s'agit pas d'un centre administratif, ni d'un centre de loisirs*». En voyant les activités proposées par les centres, l'idée qu'on y trouve simplement des

loisirs peut émerger. Pourtant, ces activités ne sont qu'un prétexte à la création de lien social et à l'échange qui va favoriser le «*vivre-ensemble*». «*On n'y vient pas pour consommer de l'animation, les projets et les animations sont construits avec les habitants*», explique Nadia Kadi. Cette co-construction est essentielle, car elle permet aux habitants de se sentir investis dans leur quartier. Pour cela, le projet social est décidé en partenariat avec les services de la ville, les partenaires institutionnels, les associations et les habitants. Ainsi, il détermine les grandes lignes du projet du centre sur les prochaines années.

Place aux jeunes

L'autre grand axe de l'évolution des centres est de donner une plus large place aux jeunes qui se sentent parfois peu concernés par des activités souvent tournées vers la famille. Cette dernière est en effet au cœur du projet social de chaque centre. C'est d'ailleurs sur cet aspect que la CAF leur attribue une subvention. Ainsi, des ateliers parentalité ou des activités de groupe pour les familles font parties des rendez-vous récurrents des centres. Mais, ceux-ci sont également des lieux ouverts aux jeunes. Pour le réaffirmer, chacun d'entre eux va désormais accueillir un espace jeunes, un espace de socialisation encadré par un animateur qui pourra répondre aux questions et servir de repère.

Les centres sont aussi d'excellents outils pour fédérer le tissu associatif. Les associations y trouvent un accompagnement à leurs projets et des locaux capables d'accueillir leurs activités. Ils travaillent également avec les bailleurs et les habitants dans le cadre d'une gestion urbaine et sociale du quartier comme dans le cas de l'Opération quartier propre menée avec le bailleur Opievoy. Maintenant que vous savez ce qui se passe dans le centre socioculturel près de chez vous, n'hésitez plus à en pousser la porte.



LES CHIFFRES DU SERVICE ACTIONS CITOYENNES



3 centres
socioculturels sur
la ville regroupant

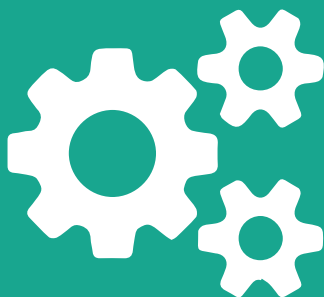
22 agents



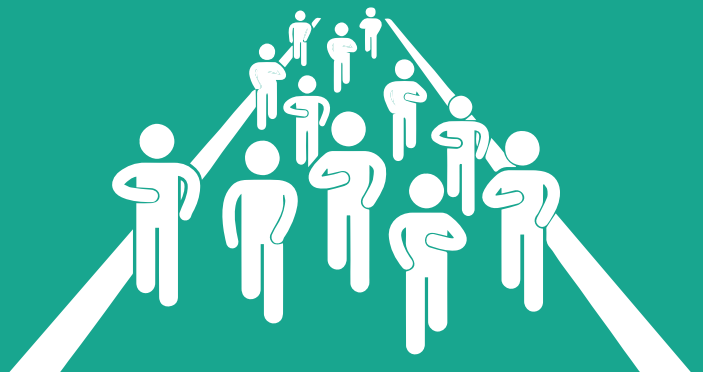
33
associations
actives dans les
centres sociaux.



17
partenaires
(assistantes sociales,
CAF, bailleurs...)



50
actions menées
en 2014



28 083 visites
dans les centres socioculturels

LSR Air France : passer sa retraite en bonne compagnie

L'association LSR Air France, d'abord réservée aux retraités d'Air France, est ouverte aux Gonessiens, pour que tous profitent pleinement de leur retraite.



L'ambiance est conviviale lors des sorties de la LSR Air France

Créée il y a 18 ans par d'anciens salariés de la compagnie aérienne, l'association Loisirs Solidarité Retraités Air France et Gonesse a pour but premier de permettre aux retraités, à la fin de leur vie professionnelle de trouver des activités, de combattre la solitude, l'isolement et le repli sur soi qui peuvent se produire chez les anciens actifs. L'idée est de créer du lien social entre les membres, tous retraités. Pour cela, l'association multiplie les activités de groupe : sorties, voyages ou cours d'informatique. Il s'agit de trouver de nouvelles occupations, de nouveaux objectifs et de nouveaux compagnons de route. « A la rupture de la vie professionnelle, on constate beaucoup de décès, explique Alain Karmes, président de l'association. Il faut créer des liens, trouver de nouvelles choses à faire. »

Environ 200 adhérents

L'association est un véritable acteur local. Pourtant, au départ uniquement destinée aux retraités d'Air France, l'association s'est ouverte aux Gonessiens. Un hasard : « notre secrétaire est un habitant de Gonesse et nous avons donc ouvert nos adhésions aux habitants de la ville. » Ce n'est pas illogique, la proximité de l'aéroport fait de Gonesse un point central pour établir le siège de l'association. De plus, de nombreux Gonessiens travaillent ou ont travaillé à l'aéroport, notamment pour Air France.

L'association qui compte environ 200 adhérents organise des sorties au moins une fois par mois, pour assister à des conférences, visiter des musées, comme récemment le musée Carnavalet à Paris. Des voyages sont également organisés par l'association grâce à son partenariat avec Touristra, spécialiste du « tourisme social ». En général, il s'agit de séjours, au mois de juin dans des villages de vacances de toute la France et à des prix réduits. Des voyages internationaux sont également organisés, à travers la fédération à laquelle appartient la LSR Air France, la Fédération Loisirs et Solidarités Retraités, qui compte 18 000 adhérents et 150 associations. Pour les membres de la LSR Air France, le gros avantage de ces vols internationaux, c'est que la compagnie aérienne offre de jolies réductions à ses anciens salariés avec possibilité d'en faire bénéficier un accompagnant. Une aubaine pour les adhérents gonessiens qui n'auraient pas travaillé chez la compagnie aérienne.

Des cours d'informatique pour tous

L'autre particularité de l'association sont les cours d'informatique destinés aux adhérents « ce sont des cours d'un bon niveau, donnés par un informaticien professionnel explique Alain Karmes. Il y aborde le montage de film, le graphisme, etc. » Ces cours restent cependant accessibles aux débutants. L'association a remarqué que, loin des clichés, la plupart des retraités disposent d'un ordinateur et s'en servent. Ces cours, organisés toutes les deux ou trois semaines, les samedis de 9h à 12h au collège Doisneau (qui prête une salle gratuitement) sont l'occasion d'améliorer ses compétences et mettre en valeur les vidéos et photos souvenirs réalisées lors des sorties et voyages.

L'adhésion à l'association est de 20 euros par an et les cours informatiques coûtent 18 euros par an. Pour vous inscrire, contactez Albert Morisse au 06 11 56 22 78 ou René Aubert au 06 12 10 02 33 ou Alain Karmes au 06 12 10 03 91

Bourse aux jouets

et au matériel
de puériculture

SI VOUS VOULEZ
TENIR UN STAND,
CONTACTEZ-NOUS
VITE POUR OBTENIR
UNE DES DERNIÈRES
PLACES DISPONIBLES.

Dim. 8
novembre

SALLE
JACQUES BREL
DE 10H À 18H

Entrée libre



INFOS ET INSCRIPTIONS : 01 34 45 19 71 / 06 08 56 29 26

WWW.VILLE-GONESSE.FR



Des services de la Ville déménagent



Pour améliorer la qualité des services publics, un grand pôle d'accueil du public est créé à partir du 2 novembre. Le pôle Population Education et Solidarité accueillera, dans des locaux spacieux, accessibles à tous et confortables, les usagers, au 1 avenue Pierre Salvi, à proximité du centre commercial Grande Vallée.

Le CIO, quant à lui, prend désormais le nom de Pôle d'information et d'orientation et regroupe, en plus des conseillers d'orientation, la mission locale, le PIJ et le service emploi de Val de France au 5 avenue François Mitterrand.

AMÉLIORER L'ACCUEIL DU PUBLIC

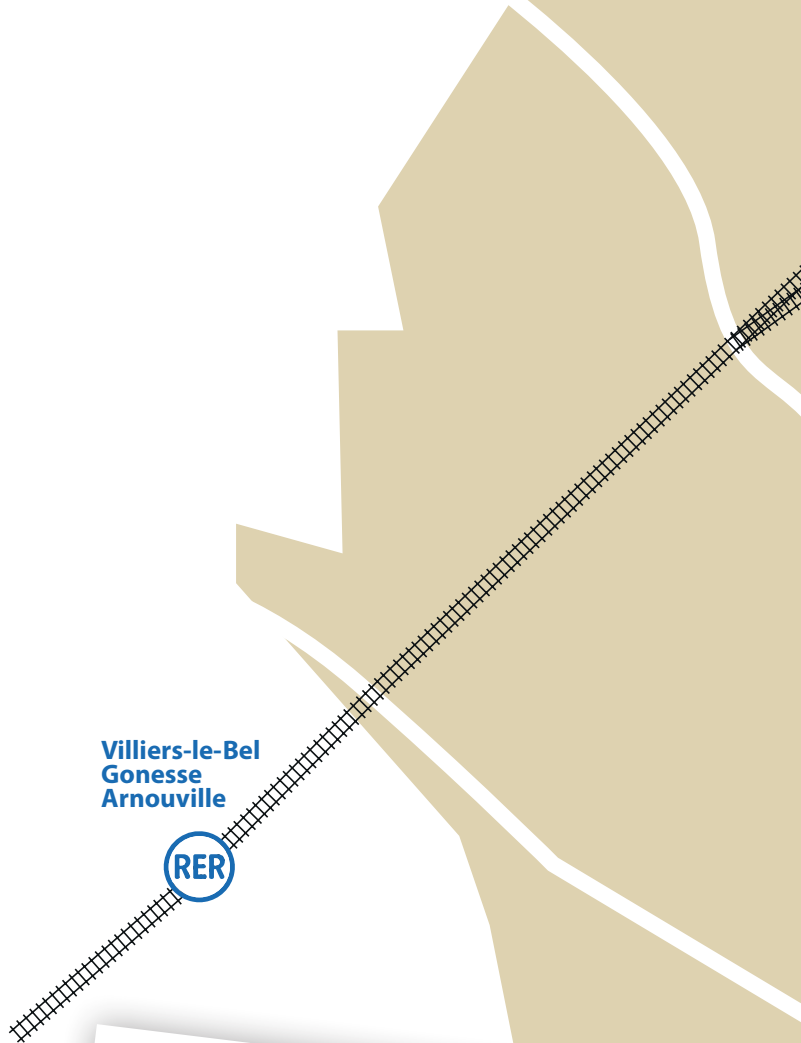
A partir du 2 novembre, les services de la Ville se réorganisent. Un vaste pôle d'accueil du public, baptisé Pôle Population Education et Solidarité va ainsi être aménagé en lieu et place de l'ancien Pôle Jeunesse et Solidarité au 1 avenue Pierre Salvi, à proximité du centre commercial Grande Vallée. Ce nouveau pôle d'accueil regroupera les services de l'état civil (acte de naissances, de décès, mariages, papiers d'identité, etc.), le service des affaires scolaires (inscriptions à l'école, à la cantine, aux centres de loisirs, etc.), le CCAS (centre communal d'action sociale) qui comprend notamment le service maintien à domicile/lien social ainsi que le service logement.

Ces locaux plus spacieux permettront à la fois d'accueillir le public dans de meilleures conditions et aux agents de la ville de travailler dans un espace mieux agencé. Le centre administratif recevra d'autres services municipaux.

Enfin, le CIO (centre d'information et d'orientation) devient le Pôle d'Information et d'Orientation et regroupera l'ancien CIO mais aussi le service Point Information Jeunesse et plus généralement l'ensemble des acteurs liés à l'insertion et à l'orientation (mission locale, service emploi de l'agglomération Val de France) et diverses permanences.

Ces changements de locaux qui rapprochent les services de la Ville des lieux de vie des Gonessiens sont un pas de plus pour permettre à chacun d'avoir accès aux services publics. Pour rappel, les centres socioculturels (Marc Sangnier, Louis Aragon et Ingrid Betancourt) sont également aptes à recevoir du public pour certaines démarches administratives (cartes d'identité, attestation d'accueil, recensement citoyen, inscriptions sur les listes électorales, etc.). De plus, la Ville poursuit le développement des démarches sur Internet, notamment pour les services d'état-civil et les inscriptions sur les listes électorales. Consultez la rubrique "Mes demandes en ligne" sur notre site Internet.

Plus d'informations : 01 34 45 11 11



Rue F



LE NOUVEAU PÔLE POPULATION ÉDUCATION ET SOLIDARITÉ (PPES)

Ce nouveau pôle hébergera les principaux services accueillant du public.



L'ANCIEN CENTRE ADMINISTRATIF

De nouveaux services rejoindront l'ancien centre administratif.



Entretien avec **Viviane Gris,** Première Adjointe au Maire déléguée au personnel, au service public communal et à la politique de la ville

Pourquoi avoir quitté les locaux de l'ancien centre administratif ?

Nous avons, avant tout, souhaité améliorer la qualité de l'accueil du public. Les locaux du Pôle Population Education et Solidarités sont plus spacieux et peuvent donc recevoir davantage de personnes dans de meilleures conditions de confort. Ils sont également mieux agencés pour, là encore, améliorer l'accueil. Ensuite, l'installation de boxes permet d'assurer la confidentialité des informations des usagers. Enfin, c'est aussi une relocalisation des services qui accueillent du public dans un lieu unique plus proche des lieux d'habitation des Gonessiens et à proximité du centre commercial Grande Vallée ou encore de l'école Roger Salengro. Il se situe également dans une zone bien desservie par les bus et notamment par le BHNS (Bus à Haut Niveau de Service). Tant au niveau de l'espace que de leur situation géographique, ces nouveaux locaux nous paraissent mieux adaptés à l'accueil du public.

Comment l'administration va évoluer dans les années à venir ?

La possibilité pour les usagers de régler leurs dossiers grâce à Internet s'est déjà développée mais cela va se poursuivre et a été intégré dans l'organisation des nouveaux locaux. Les agents de l'état-civil, du scolaire, de l'enfance, du logement et du CCAS vont

être dans les mêmes locaux et vont donc pouvoir travailler ensemble dans de meilleures conditions et ainsi accompagner cette révolution numérique. Parallèlement, nous voulons maintenir des rapports humains de qualité, au service de tous les Gonessiens.

Qu'en est-il de l'accessibilité de ces locaux ?

Le Pôle Population Education et Solidarité est totalement accessible pour les personnes à mobilité réduite, ce qui n'était pas le cas des précédents locaux qui nécessitaient de monter quelques marches. Permettre l'accès de tous à nos locaux est évidemment un enjeu de service public essentiel et un choix fort de la municipalité.

Y'a-t-il d'autres projets de réorganisation des services de la ville ?

Nous avons plusieurs grands objectifs dans le Schéma directeur des locaux : mettre aux normes environnementales nos équipements publics et permettre l'accessibilité de tous à ces locaux. Ces deux grandes orientations impliqueront sans doute d'autres mouvements qui auront moins d'impact sur la vie des habitants, comme par exemple le déménagement des services de la Direction de l'Aménagement Urbain qui se situent dans les bureaux du parc (urbanisme, voirie).



Gonesse solidaire avec les réfugiés

La Ville de Gonesse et ses habitants se sont mobilisés pour aider les réfugiés hébergés dans le Val d'Oise. Cette solidarité fait l'honneur de notre ville.

Samedi 26 septembre, grâce à la mobilisation des associations et des Gonessiens, une distribution a pu être organisée pour aider les réfugiés. Mohammed Hakkou, Adjoint au Maire délégué à l'économie solidaire et au développement durable était présent pour apporter les dons récoltés au profit des réfugiés accueillis dans le Val d'Oise. La municipalité a également mis en place un plan de soutien aux associations gonessiennes de solidarité et aide les foyers gonessiens accueillant des réfugiés.

Une action de solidarité en direction des réfugiés syriens a également été organisée par l'association des musulmans de Gonesse sous la forme d'une collecte de dons alimentaires et vestimentaires.

Cette action menée les 11, 12 et 13 septembre grâce à la contribution de plusieurs bénévoles a permis de collecter plus de 200 cartons de produits.



Le Franprix fait peau neuve

Le magasin Franprix de la Fauconnière prend un nouveau départ. Rénové et réapprovisionné, il a été inauguré le 30 octobre dernier.

Le Franprix de la Fauconnière repart sur de bonnes bases. Longtemps sources de problèmes et mal entretenu, le magasin a repris des couleurs. Après plusieurs mois, voire d'années de combat de la part de la municipalité pour voir réhabilité le magasin Franprix, celui-ci a enfin été repris par un autre gérant. Les nouveaux locaux, mieux approvisionnés ont été inaugurés vendredi 30 octobre à 18h. Les habitants venus à l'assemblée de quartier de la Fauconnière le 14 octobre dernier ont fait part de leur satisfaction, même si plusieurs intervenants se sont alarmés de prix relativement élevés de certains produits proposés.

Pour se restaurer sur le pouce

Un nouvel établissement de restauration rapide a également vu le jour il y a quelques mois dans le quartier de la Fauconnière, nous souhaitons donc la bienvenue au "Bishop" situé 12 place Marc Sangnier. Le restaurant qui livre gratuitement, propose des burgers, des cheese nan ou des salades.





Rassemblement contre les nuisances aériennes

Un rassemblement pour demander l'arrêt de l'augmentation du nombre de vols et la réduction des nuisances aériennes est organisé le 10 novembre devant le ministère de l'Ecologie.

Aujourd'hui plus que jamais, les motifs d'inquiétude des élus et riverains des aéroports Paris-Charles-de-Gaulle, Paris-Le Bourget et Paris-Orly sont grands. En effet, l'augmentation du trafic aérien en Ile-de-France se profile, conséquence prévisible du doublement annoncé du trafic mondial pour 2030 confirmé par l'ensemble des experts. En outre, celle-ci est corroborée par les investissements d'Aéroports de Paris prévus dans son troisième contrat de régulation économique 2016-2020 (CRE 3) ainsi que par les carnets de commande des constructeurs d'avions.

Malgré l'augmentation du nombre de passagers moyen par avion observée ces dernières années, une augmentation du nombre de mouvements d'avions à terme sera inéluctable sur Paris-Charles-de-Gaulle et Paris-Le Bourget. Quant à Paris-Orly, son couvre-feu et son plafonnement en nombre de créneaux annuels pourraient être remis en cause par un règlement européen qui va instaurer des quotas de bruit sur les principaux aéroports européens à partir de 2016.

Alors que les méfaits des nuisances aériennes sonores et atmosphériques sur l'environnement, le patrimoine immobilier, la santé et la qualité de vie des survolés, (soit plusieurs millions de Franciliens), sont clairement démontrés, la politique de lutte contre ces nuisances connaît un net recul (aide aux riverains, vols de nuit, etc.). Malgré les enjeux déclarés de la COP21, la question de l'impact du transport aérien sur le dérèglement climatique n'est jamais posée.

Des propositions à la ministre de l'Ecologie

Dans ce cadre, une demande d'audience a été faite auprès de la ministre de l'Ecologie afin d'examiner avec elle l'état des lieux des nuisances aériennes autour des aéroports parisiens et leurs conséquences. La délégation élus-riverains présentera ses propositions pour améliorer le cadre de vie des populations riveraines.

Départ en bus organisé par la mairie de Gonesse
Contact : cabinet du Maire au 01 34 45 11 06.

Rénovation terminée à la Fauconnière

Octobre était un mois riche en événement en matière d'urbanisme avec l'inauguration de la réhabilitation des tours gérées par Val d'Oise Habitat à la Fauconnière

Inauguration des résidences Val D'oise Habitat à La Fauconnière

Une grande opération de rénovation et de modernisation des logements gérés par Val d'Oise Habitat dans le quartier de la Fauconnière a été inaugurée le 10 octobre dernier. Sur les 2200 logements que compte le quartier, le bailleur en gère désormais 558. En effet, les travaux ont permis de créer 28 nouveaux logements mais aussi le ravalement des façades ou encore la fermeture des halls traversants, afin d'améliorer la sécurité des immeubles et faciliter l'intervention des forces de l'ordre.

Des travaux de rénovation dans les logements ont également eu lieu, en fonction des besoins, notamment en ce qui concerne les aérations des appartements.

Enfin, les ascenseurs ont été modernisés pour améliorer la qualité de vie des habitants. Lors de l'assemblée de quartier de la Fauconnière, le projet de residentialisation de ces immeubles, qui permettra de rendre les espaces extérieurs plus agréables, a été présenté aux habitants.

Pose de la première pierre du local de Cap'devant !

Le 2 octobre s'est déroulée la pose de la première pierre du prochain service d'accueil de jour de l'association «Cap'devant !» (anciennement ARIMC). L'association propose un accueil individualisé à la personne en situation de handicap moteur et un accompagnement adapté pour les jeunes et pour les adultes.

Ce nouveau local regroupera les services actuellement situés à Arnouville et Sarcelles en augmentant la capacité totale de neuf places. Les locaux pourront donc accueillir 40 personnes. La livraison de ces nouveaux locaux est prévue pour juin 2016.



La Bourse mobilité pour payer ses frais de transports

Face au constat que les transports en commun peuvent être un poids important pour le budget des étudiants malgré les aides qui existent déjà (carte Imagin'R), la Ville de Gonesse a décidé de réagir en créant la Bourse mobilité. En échange de 50h de missions civiques et citoyennes, les étudiants bénéficieront d'une aide de 400 euros pour financer leur titre de transport. Les missions sont adaptées en fonction des emplois du temps des jeunes volontaires, afin qu'ils puissent allier sans difficulté études et missions. Ce dispositif est ouvert à tous les étudiants gonessiens post-bac qui ne suivent pas de formation avec rémunération (comme c'est le cas de l'alternance par exemple) et ayant entre 17 et 26 ans.

A qui s'adresser ?

Contactez le PIJ (Point information Jeunesse)
5, avenue François Mitterrand - 95500 Gonesse



Prolongation de l'exposition A l'école de la République

L'exposition *A l'école de la République. De Jules Ferry à la Grande guerre (1880 à 1918)* est prolongée d'un mois pour se poursuivre jusqu'au 4 décembre. Visite de groupe sur réservation du 24 novembre au 4 décembre.

Venez découvrir le mobilier, le matériel pédagogique et l'ambiance d'une salle de classe pendant la Grande guerre.

L'exposition propose un voyage au temps de l'encre violette, du tableau noir, des cartes didactiques et des leçons de morale pour comprendre en quoi l'école de la République constitue un tournant dans l'histoire de l'éducation en France. À travers des collections issues de l'ancienne Seine-et-Oise, l'exposition aborde différentes thématiques : être élève en 1900, l'éducation des filles et des garçons, l'école et la guerre, la patrie et les valeurs de la République, etc. Autant de sujets au cœur de l'actualité de l'école aujourd'hui.

Informations et réservations
au 01 34 45 97 60

TAXE D'HABITATION

16 novembre : date limite du règlement de la taxe d'habitation

Même si les avis de taxe d'habitation ont été distribués plus tôt que les années précédentes, la date limite de paiement de la taxe d'habitation et de la contribution à l'audiovisuel public est fixée, cette année, au 16 novembre 2015. Vous avez jusqu'à cette date pour effectuer votre paiement ou toute autre démarche. Avant de vous déplacer, vous pouvez vous rendre sur le site impots.gouv.fr et vérifier si vous trouvez la réponse à vos questions. En effet, vous pouvez payer et poser toutes vos questions via votre «espace particulier».

Vous pouvez également contacter le Centre impôts services au 0810 467 687.



SOLIDARITÉ

Collecte pour les Banques alimentaires

Les 27 et 28 novembre, le Rotary Club de Gonesse organise une collecte au centre commercial Grande Vallée à Gonesse. Cette collecte est effectuée au profit des banques alimentaires. Celles-ci sont des associations qui promeuvent le partage et aident aujourd'hui 1 400 000 personnes en France. Chaque aliment collecté sera redistribué à des personnes habitant le Val d'Oise.

SOLIDARITÉ

Ne pas faire sang vous

L'Établissement Français du Sang organise une collecte de sang à Gonesse le vendredi 6 novembre au Centre socioculturelle Louis Aragon (20 bis rue François Mitterrand). Vous y serez accueilli de 16h à 20h.

Pourquoi donner son sang ?

Les besoins en produits sanguins sont en constante augmentation (+29% depuis 2002). Aujourd'hui, 1 million de malades par an sont soignés grâce aux produits sanguins en France. Nous devons donc rester vigilants et mobilisés.



BLOC NOTES

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

31 août : MORDI Sofia
1^{er} septembre : DÜZOVA Yagmur
4 septembre : MASSAMBA Destiné
5 septembre : MENDES DOS REIS Noelan
8 septembre : DAVOISNE Milo
8 septembre : DELLO Grâce
9 septembre : BUTT Kassim
10 septembre : BARADJI Aïssie
11 septembre : MOHAMMAD Noor
17 septembre : BILLARD Braïdon
17 septembre : BOUNIOL Benjamin
17 septembre : KAMISSOKO Nansira
17 septembre : TANGY Kalwet
20 septembre : KOTHANDAPANI Iniya
20 septembre : SAADANE Ayoub

20 septembre : SAVCIUC Emily
20 septembre : SEVERIN Jayane
23 septembre : KONE Modibo
23 septembre : CASTAINGS Elias
24 septembre : LARBI Isaac
24 septembre : OUBAHAMMOU Donia
24 septembre : PUNG Nathan
25 septembre : COSKUN Rûhat

MARIAGES

5 septembre :
• CORNELOUP Eddy et GIORDANO Laetitia
• DIRIK Bugra et OBERLINGER Céline
• SOUKHASEUM Anousak et ASSANEMOUGAMMADOU Dahira
• VANHILLE Martial et HISARLIYAN Doriane

12 septembre :

• ADIPARAMANE Laurent et AROQUIANADIN Laëtiti
• ANDRÉ Paulo et REBOLLO Elodie
• CHENAFI Redha et ROUAD Rabha
• NDAO Sergine et SOW Fatimata

19 septembre :

• BEN TAZIRI Ghassen et LE TROUHER Shanon
• DIALLO Youssouph et SOUMARE Ramata
• OUDACHÈNE Achour et MOKRANI Linda
• SANCHES GOMES FURTADO et David BHIST Isabelle

26 septembre :

• KHEMAISSIA Salim et ISSIAKHEM Nesrine
• LADOUCEUR Eric et HARIZI Sara

DÈCÈS

1^{er} septembre : GADION née BOURGUIGNON Monique
2 septembre : BAUCHART née CLÉDAT Josiane
2 septembre : DAMAS née LIBOUROUX Marguerite
3 septembre : ROCA Aristide
7 septembre : COMTE née CASSIN Irène
8 septembre : CHOCHOIS Gérard
13 septembre : GOMBAULT née DESMAREST Odette
29 septembre : LEPRÊTRE née ANTHIME Paulette



MENUS DES CANTINES SCOLAIRES

LUNDI 2 NOV.

Salade Pee Wee (coquillettes, ananas, mimolette, tomate), Taboulé / Chicken wings, Cubes de colin pané / Bouquets de brocolis / Fromage blanc et sucre ou aux fruits, Fruits de saison

MARDI 3 NOV.

Salade de betteraves, Vinaigrette aux agrumes, Macédoine mayonnaise / Sauté de boeuf sauce cola, Pavé de poisson (colin ou hoki) mariné au thym / Riz pilaf / Coulommiers, Saint-Paulin / Fruits de saison

MERCREDI 4 NOV.

Potage tomate vermicelles / Filet de hoki au curry, Boulettes d'agneau sauce andalouse / Carottes fraîches à la coriandre / Tomme noire, Carré de l'est / Riz au lait et coulis de caramel

JEUDI 5 NOV.

Salade verte, cheddar et croûtons, Salade verte et pommes / Escalope de dinde forestière, Oeufs durs sauce mornay / Epinards béchamel / Moëlleux au fromage blanc maison et coulis de fruits rouges

VENDREDI 6 NOV.

Céleri rémoulade, Carottes râpées au citron / Sauté de porc à l'aigre douce, Steak de colin sauce matelotte / Purée de pommes de terre et potiron / Emmental, Saint-Môret / Mousse au chocolat au lait ou au chocolat noir

LUNDI 9 NOV.

Salade de tomates et maïs, Pomelos et sucre / Aoxa de boeuf, Bolognaise au thon / Farfalles / Yaourt aromatisé ou nature sucré / Pêches ou abricots au sirop

MARDI 10 NOV.

Potage au potiron / Médaillon de merlu sauce basilic, Sauté de dinde aux olives / Pommes rissolées / Camembert, Gouda / Fruits de saison

MERCREDI 11 NOV.

FERIÉ

JEUDI 12 NOV.

Croisillon au fromage, Friand à la viande / Rôti de veau aux aïelles, Filet de limande sauce sicilienne / Haricots beurre à la ciboulette / Edam, Cotentin nature, baguette tradition / Fruits de saison

VENDREDI 13 NOV.

Endives mimolette, Frisée et croûtons / Poulet rôti, Omelette / Petits pois au jus / Petit suisse sucré ou aux fruits / Gâteau basque, Flan pâtissier

LUNDI 16 NOV.

Courgettes râpées, Carottes râpées / Escalope de poulet à la sauce madrilène, Cubes de colin à la tomate / Tortis / Yaourt nature et sucre et aux fruits / Compote pomme-cassis ou de pommes»

MARDI 17 NOV.

Céleri rémoulade, Tomates et thon / Filet de lieu noir sauce cubaine / Paupiette de veau à la charcutière / Semoule / Coulommiers, Montboissier / Liégeois à la vanille ou au chocolat

MERCREDI 18 NOV.

Croisillon au champignons, Feuilleté du pêcheur / Sauté d'agneau à la romaine, Fricassée de saumon sauce crème / Haricots verts à l'ail / Cantal, Fournols / Fruits de saison

JEUDI 19 NOV.

ORANGE ATTITUDE !

Cake au potiron maison (salé) / Emincé de dinde à l'orange, Colin sauce brésilienne / Gratin de Crécy (carottes) / Mimolette / Fromage blanc, marmelade de pêche et spéculoos



VENDREDI 20 NOV.

Rillettes de thon maison, Oeufs durs mayonnaise / Hachis Parmentier maison (boeuf), Brandade de poisson (colin) maison / Petit suisse sucré ou aux fruits / Fruits de saison

LUNDI 23 NOV.

Salade de riz niçois, Salade de tortis au surimi / Calamars à la romaine, Cordon bleu (volaille) / Purée aux brocolis / Carré de l'est, Saint-Paulin / Fruits de saison

MARDI 24 NOV.

Pomelos et sucre, Salade harmonie (scarole, chou rouge, maïs) / Emincé de dinde sauce cévenole, Boulettes de saumon sauce oseille / Blettes à la tomate / Yaourt nature sucré ou aromatisé / Eclair au chocolat ou à la vanille

MERCREDI 25 NOV.

Salade coleslaw, Salade du chef (salade, toamte, emmental, dés de dinde, olives) / Sauté de porc à la diable, Poisson mariné à la provençale / Lentilles au jus / Petit suisse sucré ou aux fruits / Ananas au sirop, Poires au sirop

JEUDI 26 NOV.

Potage aux poireaux et aux pommes de terre / Rôti de boeuf au jus, Colin poêlé / Riz safrané / Emmental, Fraidou / Fruits de saison

VENDREDI 27 NOV.

Taboulé maison, Salade écolière (pommes de terre, carottes, œuf dur, mayonnaise) / Choucroute (porc) ou Choucroute de la mer / Fromage fondu Président, Pont l'Evêque, Pain de campagne / Ile flottante

Groupe socialiste et apparentés

UN ELU DU FRONT NATIONAL CONDAMNÉ POUR DIFFAMATION

Les élus socialistes de Gonesse se félicitent de la décision de la Cour d'Appel de Versailles du 15 septembre 2015 qui confirme le jugement en première instance du Tribunal correctionnel de Pontoise. Monsieur VIGOUROUX, conseiller municipal du Front National est condamné pour délit de diffamation publique et il est reconnu responsable, compte tenu de l'outrance de ses attaques, d'un préjudice à l'encontre de Mme Ilham MOUSTACHIR à laquelle il doit verser des dommages et intérêts en plus de son amende.

Notre collègue Ilham MOUSTACHIR, élue de Gonesse et vice-présidente de Val de France est bien connue dans la ville pour ses engagements tant associatifs, que pour l'emploi en faveur de Gonessiens et le développement économique de notre territoire. Elle avait été particulièrement affectée de ces accusations injustes portées contre elle. Nous nous réjouissons que la Justice lui ait donné raison et condamné une certaine façon de faire de la politique par la calomnie.

C'est sans doute parce qu'il a honte de ce qu'il a fait et de sa condamnation que Monsieur VIGOUROUX n'est plus réapparu en Conseil Municipal ou en commission depuis la première réunion suivant les élections de mars 2014 ! Est-ce ainsi qu'au Front National on conçoit la défense des électeurs par la diffamation et la politique de la chaise vide ?

PREPARATION BUDGETAIRE

Depuis 10 ans les Gouvernements successifs diminuent chaque année les dotations de l'Etat aux collectivités locales. Sur la période 2015/2017 cette baisse atteindra 11 milliards d'euros sur 3 ans.

Ainsi le montant de la dotation forfaitaire, alloué à Gonesse qui était de 4,7 millions en 2014 passera à 2,6 millions d'euros en 2016. Parallèlement le Conseil Départemental a lui aussi réduit considérablement son aide aux communes.

Les collectivités locales ont un rôle essentiel dans le niveau de l'activité économique du pays par leurs investissements. La politique de baisse des dotations appliquée aux communes conduit de nombreuses entreprises à voir leurs commandes baisser ce qui est contre-productif en matière d'emploi. Nous regrettons que le gouvernement ne reprenne pas les propositions du PS dans ce projet de budget à savoir un soutien à l'investissement des collectivités locales de 2 milliards en 2016 et de 4 en 2017.

Gonesse, comme la plupart des communes doit pour élaborer son budget 2016 faire des choix difficiles ; comment préserver les missions de service public, maintenir une politique d'investissement dynamique et préserver les équilibres budgétaires tout en limitant le recours à l'emprunt ? C'est pourquoi le Député-Maire Jean Pierre BLAZY, appuyé par les élus de la majorité municipale a décidé d'organiser un débat public, salle Jacques BRELL, fin novembre afin d'associer la population à ces choix.

Groupe communiste et républicain

LAÏCITÉ : Pilier de la République

Depuis plusieurs années déjà, les politiques éducatives à Gonesse ont comme préoccupation principale la citoyenneté et la laïcité. Les attentats du 7 janvier au siège de Charlie Hebdo ont rendu encore plus nécessaire le devoir d'enseigner les valeurs de la république et du vivre ensemble.

La laïcité est en danger. A l'inverse des édits de tolérance royaux, la laïcité est la reconnaissance d'un droit universel, égal pour tous. C'est la Révolution Française qui est, fondamentalement, à l'origine de la laïcité. Elle repose sur un principe révolutionnaire qui substitue aux devoirs envers Dieu, comme principe d'organisation de la société et de l'Etat, les devoirs de l'homme et du citoyen. La souveraineté ne sera plus d'origine divine mais nationale, les citoyens ne se définiront plus par leur religion mais par leurs droits.

La laïcité n'est pas la défense d'une identité mais une vision universelle de l'émancipation humaine dont il faut à chaque moment de l'histoire actualiser les enjeux. La Droite et le Front National tentent de nous convaincre que la laïcité se confond avec la défense d'une identité nationale réduite à des « racines chrétiennes » dont on a soigneusement gommé l'Inquisition, les croisades, les guerres de religion ou la soumission des musulmans à la colonisation.

La laïcité serait le passeport à chaque immigré afin qu'il accède à « l'identité française ».

C'est la résurgence d'une vision colonialiste depuis longtemps révolue.

L'intégration des vagues migratoires à notre pays a historiquement emprunté des voies multiples : économiques par l'emploi, syndicales et politiques grâce à la solidarité, culturelles notamment avec l'école publique.

C'est la crise de ces formes sociales et non la religion de tel ou tel qui rend difficile l'intégration et c'est à cela qu'il faut s'attaquer prioritairement.

La loi de 1905 (de séparation de l'église et de l'Etat) a permis ces formes d'intégration précisément parce qu'elle n'est pas la défense d'une identité du passé.

Il s'agit de réaffirmer que nul ne doit être stigmatisé, discriminé ou rejeté du fait de ses opinions, de son appartenance religieuse, de la couleur de sa peau ou de ses origines.

Pour nous, élus Communistes et Républicains, la laïcité, c'est un idéal d'émancipation de tous les êtres humains au nom de deux principes de liberté de conscience et d'égalité des droits.

C'est également un ensemble de lois qui permettent à tous les citoyens de vivre en harmonie sans qu'ils aient à renoncer à leurs particularités. Il n'y a pas de contradiction entre l'identité et la citoyenneté. La laïcité est une valeur universelle plus que jamais neuve qui doit être portée à l'échelle de l'Humanité.

Agir pour Gonesse

BHNS

Le chantier du « Bus à Haut Niveau de Service » est sans fin, il perdure depuis plus de six mois et défigure les axes principaux de notre Ville. Les travaux occasionnent des embouteillages, des gênes sonores... Avec un impact négatif pour l'environnement suite à l'abattage d'une centaine d'arbres qui va à l'encontre de l'agenda 21 de la Ville. Pourtant, un raccordement du RER B/D dit « Barreau de Gonesse » devait voir le jour à l'origine. C'est finalement un bus appelé « BHNS » qui est retenu. Un « BHNS » de plusieurs millions d'Euro qui ne desservira même pas l'aéroport de Roissy-CDG. Nous avons déjà une ligne de bus dit « Filéo » qui elle dessert l'aéroport de Roissy-CDG. Ou sont donc finalement l'intérêt et l'utilité de ce « BHNS » pour les usagers, les salariés de la plateforme de Roissy-CDG et les chercheurs d'emploi de notre Ville ?

Commerces de proximité

Nous marchons sur la tête. Le Député et Maire de Gonesse veut son Europacity avec ses 500 commerces implantés près de 6 autres centres commerciaux déjà en difficultés d'exploitation. Il est irresponsable de la part des élus de la Ville, du département, de la région et de l'état de valider la création de ce méga-site. Le poids croissant des loyers et la concurrence de la grande distribution font que certains commerces ne trouvent pas de repreneur voire disparaissent. Comment peut-on valider un chantier risquant de défigurer plusieurs hectares de nos terres agricoles les plus fertiles pour implanter des commerces, des parkings... A Gonesse, dans le centre commercial «Leclerc», pas moins de neuf commerces dans la galerie sont fermés depuis plusieurs mois sous le poids croissant des loyers et des charges ; de plus nos zones industrielles sont moribondes ainsi que plusieurs commerces dans le centre Ville qui sont fermés depuis des années. Il est plus qu'urgent de créer des emplois par la création de commerces de proximité pour permettre de dynamiser enfin notre Ville. Il faut également sauvegarder et développer nos zones industrielles en difficultés. Notre commune est entraîné de mourir suite à plus de vingt ans de règne autocratique et de la mauvaise « gestion » socialo-communiste qui a plongé la Ville dans l'insécurité (pourtant l'intégralité de la Ville est en « ZSP » Zone de Sécurité Prioritaire), la pauvreté, le chômage... L'un des rôles et l'une des missions d'un Maire responsable et compétent est de redynamiser le commerce local, les zones industrielles, développer l'activité économique... Au lieu de cela nous avons un « mégalomane » à la tête de la Ville qui souhaite laisser une trace de ses mandats par un projet pharaonique et inutile.

Fauconnière

Comme nous l'avons déjà indiqué, les rats prolifèrent dans les quartiers de la Ville et plus particulièrement au Square des Sports, à la Fauconnière et cela depuis des mois malgré les relances ainsi que les protestations des habitants. Quand aurons-nous enfin une réelle campagne de dératisation efficace dans ce quartier ?

Intercommunalité

Les préfets du Val d'Oise et d'Ile de France nous imposent une nouvelle fois un découpage territorial instruit par le gouvernement et cela sans tenir compte des réalités locales ainsi que l'avis des élus. La nouvelle carte intercommunale comprendrait les communautés d'agglomération de Val de France, de Roissy Porte de France et de 17 communes réticentes de Seine et Marne. Il n'est pas acceptable et concevable d'imposer ainsi à des Villes une adhésion forcée.

Gonesse Bleu Marine

Le personnel municipal doit être au cœur de toutes nos attentions

L'action et le dévouement du personnel municipal sont largement méconnus de nos concitoyens et rarement mis à l'honneur par la municipalité socialiste. Ouvrant dans tous les quartiers, ne ménageant jamais leur peine tout au long de l'année, les agents municipaux accomplissent, au service des Gonessiens, un travail remarquable que le groupe Gonesse Bleu Marine entend saluer dans ces colonnes.

Tour à tour parent, citoyen agissant dans le monde associatif, usager des services publics dispensés par la ville, nous nous félicitons à chaque instant de l'excellence de nos personnels municipaux. La sollicitude que les élus de Gonesse doivent prêter à nos agents municipaux ne doit donc jamais faiblir.

Si le sérieux doit nécessairement présider à la gestion du budget municipal, la rigueur comptable ne doit surtout pas conduire à rogner sur le statut de nos agents municipaux.

Cette crainte est malheureusement justifiée. L'hyper-austérité budgétaire imposée par une Union européenne placée sous influence du patronat allemand, au nom de logiques libérales bien peu conformes à nos traditions nationales, contraignent les gouvernements français, de droite comme de gauche, à opérer chaque année des coupes claires dans le budget de l'Etat. Dans la droite ligne des budgets votés sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy, se pliant docilement aux oukazes de Bruxelles, François Hollande sabre lui aussi allègrement dans les dotations allouées aux collectivités locales.

Mécaniquement, les communes sont obligées de réduire leurs dépenses de fonctionnement, au risque de mettre en péril la qualité des services rendus à leurs administrés. La ville de Gonesse n'échappe pas à cette logique malhusienne : les départs à la retraite font l'objet de remplacements dans des proportions insuffisantes ; les services réclament en vain le renforcement de leurs effectifs ; écrasés par le poids du travail, les agents sont soumis à un stress professionnel intolérable...

La municipalité socialiste ne doit plus cacher la vérité aux personnels de la ville et aux Gonessiens. Les baisses de dotations d'Etat aux communes vont imposer des tours de vis budgétaires prévisibles dans les années à venir. Des projections rationnelles sont donc possibles : quel impact direct sur la masse salariale ? Quels services seront concernés prioritairement par ces diminutions ? Quelle part sera réservée, dans les recrutements à venir, aux personnels contractuels par rapport aux agents qui seront titularisés dans la fonction publique territoriale ?

Maire de Gonesse, mais aussi député solidaire des choix budgétaires votés au Parlement, Jean-Pierre Blazy ne peut se soustraire plus longtemps à ses responsabilités vis-à-vis des Gonessiens. Dans la conduite des affaires publiques, la transparence n'est pas une option.

Europe écologie Les Verts

Réfugiés : bâtir des ponts plutôt qu'ériger des murs

Après tant de naufrages en Méditerranée et d'images de réfugiés désespérés fuyant la guerre et le chaos au péril de leur vie, il aura fallu la photo insoutenable d'Aylan, enfant syrien de 3 ans mort sur une plage turque, pour provoquer un sursaut des consciences à travers l'Europe. De la multiplication des initiatives citoyennes pour aider et héberger les réfugiés à l'appel lancé par le pape François à toutes les communautés de l'Église catholique pour accueillir des familles, en passant par le revirement du gouvernement français en faveur d'un mécanisme d'accueil obligatoire à l'échelle européenne, ce réveil est salutaire et porteur d'espérance. Nous étions peu nombreux il y a quelques semaines. La vue d'un enfant nous a glacés collectivement ; demain c'est devant le regard de nos enfants qu'il nous faudra assumer notre réaction face à l'inacceptable. C'est pourquoi, n'ayons aucune retenue à le dire : agir, vite et massivement, n'est plus une option. L'Europe doit s'ouvrir à tous les réfugiés qui frappent à sa porte. Nous devons accueillir tous les réfugiés, en premier lieu car c'est la seule réponse cohérente face à la tragédie. En effet, à rebours de ceux qui protestent déjà du caractère utopique d'une telle proposition, une réalité s'impose : tant que dureront les multiples conflits autour de la Méditerranée, nul discours de « fermeté » ni politique de fermeture ne retiendront les parents de Syrie ou d'ailleurs de fuir pour tenter de mettre leurs enfants à l'abri ; or tant que nous dresserons des obstacles à leur arrivée dans des conditions normales, ils continueront à mourir sur les plages et les routes d'Europe. Dès lors, ne pas aller à leur secours avant que le voyage ne leur soit fatal et ne pas leur garantir asile et protection comme la convention de Genève nous y oblige, est irresponsable et potentiellement criminel. Le simple pragmatisme rejoint ici l'exigence morale et politique : il nous faut bâtir des ponts plutôt qu'ériger des murs honteux et dérisoires. Cela implique une politique active et solidaire pour accueillir dans l'Union européenne toutes celles et tous ceux qui viennent y chercher asile et leur permettre une installation décente. À cet égard, le principe de quota d'accueil des réfugiés entre pays de l'UE, s'il constitue un pas vers une approche collective organisée, est en soi insuffisant : seule la mise en œuvre réelle d'un accueil inconditionnel sera à la hauteur de l'exigence humanitaire. Nous devons accueillir tous les réfugiés aussi parce que nous le pouvons. Comment prétendre que l'Europe, ensemble politique le plus riche de la planète, ne peut assumer des entrées inférieures à 0,5 % de sa population ? Comment accepter que la France, sixième puissance économique mondiale, y prenne une part moindre que l'Italie et la Grèce ?

RESTONS CONNECTÉS



Retrouvez le
compte-rendu du
Conseil Municipal
du 24 septembre
sur le site de la ville
ville-gonesse.fr

Le prochain
Conseil municipal
aura lieu le
12 novembre 2015,
à 20h30
salle du conseil
municipal

Imprimé à 10 500 exemplaires.
Mensuel des habitants de la ville de Gonesse. **Directeur de la publication :** Jean Pierre Blazy. **Directeur de la communication :** Romain Eskenazi. **Rédaction et secrétariat de rédaction :** Romain Eskenazi, Pierre Tenaud, Marie France Baully. **Maquette :** Pierre Cliquet **Photos :** Ville de Gonesse. **Photogravure et imprimerie :** RPG. **Administration :** Service communication, Hôtel de ville, 66 rue de Paris BP 10060 95503 Gonesse Cedex. **Tél. :** 01 34 45 11 11 (standard). **Fax :** 01 34 45 11 22. **ISSN :** 1257 0621. Si vous ne recevez pas le Gonessien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, vous pouvez le signaler directement à notre distributeur, la société Champar, au numéro vert suivant : 0 800 07 12 50.

Vendredi : 15h-20h
Samedi : 10h-20h
dimanche : 10h-18h

20^e

édition

du
SALON de la

gastronomie
et des *saveurs*
de Noël

27/28/29 NOVEMBRE

Salle Jacques Brel

Entrée :
2,50 €
pour les 3 jours



INFOS 01 34 45 19 81

WWW.VILLE-GONESSE.FR